

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE**

**ASSEMBLEE GENERALE  
DU COMITE SYNDICAL  
DU 19 SEPTEMBRE 2023**



# PROCES VERBAL

## DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE SYNDICAL

Le 19 septembre 2023, le Comité du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône s'est réuni à l'initiative de Malik HECHAÏCHI, Président du Syndicat, au Domaine des Communes à Anse :

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
AFFOUX	Thierry BEAUX	1				Sophie CHASSAGNEL	
AIGUEPERSE	Jean-François ALEXANDRE				1	Cédric JOMAIN	
ALIX	Pascal LEBRUN	1				Fabien DUPIN	
AMBERIEUX D'AZERGUES	Nathalie FAYE	1				Jean-François BRENNER	
AMPLEPUIIS	Thierry THOLIN		1			Lydie AUGAY	1
AMPUIS	Olivier PASCUAL				1	Richard BONNEFOUX	
ANCY	Thomas DUTOUR				1	Charlotte MESTRE	
ANSE	Xavier FELIX				1	Luc FERJULE	
ARBRESLE (L')	Gilles PEYRICHOU	1				Fabrice MUSCEDERE	
ARDILLATS (LES)	Jean-Paul CIMETIERE	1				Hervé MACHEREZ	
ARNAS	Daniel DEMARE		1			Philippe JAMEY	1
AVEIZE	Jean-Yves BLANCHARD				1	Frédéric RIVOIRE	
AZOLETTE	Jean-François MORTAMET	1				Nicole BRIDAY	
BAGNOLS	Thierry TRONCY				1	Patrick LEGRAIN	
BEAUJEU	Sylvain SOTTON	1				Gérard CHEMARIN	
BEAUVALLON	Florian DELERIS				1	Philippe MERLANCHON	
BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	Malik HECHAÏCHI	1				Thierry DUBREUIL	
	Alain MOUGIN				1		
BELMONT	Dejan STAMENKOVIC				1	Bertrand MARION	
BESSENEY	Bernard PINET	1				Karim NAILI	
BIBOST	Frédéric BONNARD				1	Jean-Philippe CHAUX	
BLACE	Fabrice LONGEFAY				1	Laurent CARVAT	
BREUIL (LE)	Emmanuel MOYNE				1	Christophe SUBRIN	
BRINDAS	Bertrand DUPRÉ		1			Bernard BALESTIÉ	1
BRULLIOLES	Alain FRANÇON	1				Jean-Paul GOULEME	
BRUSSIEU	Serge RUIZ				1	Jean-Christophe DUSSUD	
BULLY	Jean-Yves PERRET			1		Jean-François CHEVALIER	
CENVES	Gérard LAROCLETTE				1	Dominique RAYMOND	
CERCIE	Christophe CLAUZEL				1	Stéphane CARÈME	
CHABANIÈRE	Jean-Pierre CID				1	Yoann VINDRY	
CHAMBOST ALLIERES	Vincent CORGIER				1	Sylvain DUMORD	
CHAMBOST LONGESSAIGNE	Richard SOULARD				1	Raphaële RABILLON	
CHAMELET	Alain CHAMBRU				1	Pierre CALA	
CHAPELLE S/ COISE (LA)	Baptiste BORDET				1	Guy JACOUD	
CHAPONNAY	Nicolas VARIGNY				1	Nathalie BARBA	
CHARENTAY	Ludovic VENET		1			Fabienne LAMOTTE	1
CHARNAY	Guy BONAMY	1				Jean-François DECHERF	
CHATILLON D'AZERGUES	Pierre Yves LANGE	1				Michèle JARRIGE	
CHAUSSAN	Alain ROLLAND			1		Laurence RABOISSON-CROUPI	
CHAZAY D'AZERGUES	Jean-Pierre DEBIESSÉ	1				Albert SZOSTEK	
CHENAS	jacques DUCHET		1			Henry BAILLY	1
CHENELETTE	Geneviève AYMARD				1	Jonathan HAMMOUN	
CHERES (LES)	Jean-Marc DUMONTET		1			Pascal BENOIT	1
CHESSY LES MINES	Jean-Noël BERERD				1	Vincent BRAVO	
CHEVINAY	Frédéric PAULOIS	1				Yoan LEVITE	
CHIROUBLES	Laurent MORIN				1	Gontran BODESCOT	
CIVRIEUX D'AZERGUES	Loïc BOUCHARD	1				Jean-Pierre LIOBARD	
CLAVEISOLLES	Dominique DESPRAS				1	Sébastien LAVAL	
COGNY	Benjamin MOUTET				1	Rémi AURION	
COISE	Pascal MURIGNEUX	1				Pierre-Emmanuel GRANGE	
COLOMBIER SAUGNIEU	Georges VISCOGLIOSI	1				Arnaud CORDIER	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
CONDRIEU	Yves RACHEDI				1	Youri LAROCHE	
CORCELLES	Jean-François DURAND				1	Jean-Paul LAFOND	
COURS	Bernard KRAEUTLER	1				Bernard BOURELIER	
COURZIEU	Renaud JASNOWSKI				1	Daniel BADOIL	
CUBLIZE	Hervé LAURENT				1	Olivier MAIRE	
DENICE	Didier HERBAUT				1	Jean-François ROCHE	
DEUX GROSNES	Daniel CALLOT	1				Michel JANDARD	
DIEME	Maurice CHERMETTE				1	Véronique SARCIRON	
DOMMARTIN	Jean-Louis BERRAT	1				Clément DUCARRE	
DRACE	Sylvie JOSUÉ	1				Caroline BASSET	
DUERNE	Anthony CUNHA				1	Marie-Line BALMONT	
ECHALAS	François DAROUX				1	Denis NOVE-JOSSERAND	
EMERINGES	Jean-Michel RUET				1	Laurent LASSARAT	
EVEUX	Pierre MELLINGER	1				Pascal BEAUVÉRIE	
FLEURIE	Jean-Paul DUCHARME				1	Frédéric MIGUET	
FLEURIEUX S/ L'ARBRESLE	Aymeric GIRARDON	1				Caroline BENOIT-GONIN	
FRONTENAS	Joël CRIONAY		1			Gille CODIS	1
GENAS	Hervé CHAMPEAU		1			Bertrand BOURDET	1
	Laurence JURKIEWIEZ				1		
	Jacques COLLET				1		
GLEIZE	Bernard JAMBON	1				Catherine REBAUD	
	Pierre BAKALIAN				1		
GRANDRIS	Olivier GUYOMAR				1	Guillaume LECANU	
GREZIEU LA VARENNE	Nadine MAZZA				1	Hugues JEANTET	
GREZIEU LE MARCHE	Yannis HODOUL				1	Samuel JUBAN	
HAIES (LES)	Bruno GRAPOTTE	1				Frédéric MICHAUD	
HALLES (LES)	Madame le Maire				1	Loïc SIMON	
HAUTE RIVOIRE	Sylvain MOULIN				1	Nicolas MURE	
JONS	Isabelle LE GREN		1			Loïc BELIN	1
JOUX	Jonathan CHIRAT	1				Jean-Pierre LAFAY	
JULIENAS	Eric JORCIN	1				Christian AUDRAS	
JULIE	Daniel LAPLACE				1	Noé CHAMPION	
LACENAS	Laurent VILGICQUEL				1	Jean-François GRIZARD	
LACHASSAGNE	Murielle SOLERTI	1				Geneviève BETTWY	
LAMURE SUR AZERGUES	Patrice RUBAUD				1	Bernard ROSSIER	
LANCIE	Gilles ASSANT	1				Jacky MENICHON	
LANTIGNIE	Gérard AUGAY	1				Valérie BEAUMONT	
LARAJASSE	Patrick CHILLET	1				Jean-Marc BRUYAS	
LEGNY	Véronique FRANCESCHI				1	Laurent AULAS	
LENTILLY	Thierry MAGNOLI	1				Yann FRACHISSE	
LETRA	Laurent NANCY				1	Patrice RIVIER	
LIMAS	Jean-Christophe WADBLED	1				Daniel BRAYER	
LOIRE SUR RHONE	Pascal GALAMAND				1	Nathalie JOURNOUD	
LONGES	Sylvain RIVORY				1	Pierre BOIRON	
LONGESSAIGNE	Alain CHAUSSENDE				1	Philippe TRESSERE	
LOZANNE	Christian GALLET	1				Gérard LAGRESLE	
LUCENAY	Valérie DUGELAY	1				Jean-Yves FAYET	
MARCHAMPT	Laurent BRUN				1	Dominique VITTAUT	
MARCILLY D'AZERGUES	Frédéric BLANCHON		1			Georges SICILIANO	1
MARCY SUR ANSE	Jacques MONTOLOY				1	Roland GENET	
MARENNES	Jean-Luc SAUZE	1				Gérald COSTE	
MEAUX LA MONTAGNE	Françoise PASCAL	1				Véronique MURAT	
MESSIMY	Philippe REYMOND				1	Michel GAUJAC	
MEYS	Pierre-Paul FAURE	1				Frédéric TRUC	
MOIRE	Jean-Daniel RONGIERES		1			Dominique BABAUD	1
MONTAGNY	Corinne JEANJEAN				1	Claude MEUNIER	
MONTMELAS ST SORLIN	Denis LOUVET				1	Thierry BOURRELIER	
MONTROMANT	André CHATELARD	1				Stéphane LE DORE	
MONTROTIER	Michel GOUGET	1				Bernard BOUCHET	
MORANCE	Lucien POURCHOUX		1			Hervé MERCIER	1
MORNANT	Patrick BERRET	1				Jean-François FRONTOBERT	
ODENAS	Michel TRICHARD				1	Julien RUET	
ORLIENAS	Vincent LECOCCQ				1	Florence AUDON	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
PERREON (LE)	Daniel JACQUET		1			Gérard TACHON	1
POLLIGNONAY	Benjamin METELLY				1	Patrick MARCHAND	
POMEYS	Monsieur le Maire (Jean-Pierre GOUTAGNY)		1			Didier LUXEMBOURGER	1
POMMIERS	Fabrice FUTIN				1	Frédéric GAUDIN	
PORTE DES PIERRES DORÉES	Bernard GUYENNON	1				Franck BALANDRAS	
POULE LES ECHARMEAUX	Jean-Marc DESMONCEAUX	1				Denis DABONOT	
PROPIERES	Patrick VULLO	1				Séverine BOTTERON	
PUSIGNAN	Patrick BOUSQUET		1			Nicolas BECHDOLFF	1
QUINCIE EN BEAUJOLAIS	Gérard DESCOMBES				1	Cédric VAILLANT	
RANCHAL	Michel LAGOUTTE	1				Bernard DUCROS	
REGNIE DURETTE	Georges MONTEL	1				Adrien PERRON	
RIVERIE	Roseline Sylvia SPAGNOLO	1				Bruno FEUILLOY	
RIVOLET	Joëlle RUBENS				1	Didier COMBIER	
RONNO	Pascal TATY	1				Michel PONTILLE	
RONTALON	Jean-Yves BOUCHUT	1				Sébastien GUTTON	
SAIN BEL	Yvan MOLLARD				1	Rabah BENKHETACHE	
SALLES ARBUISSONNAS	Pascal RAMPON	1				Frédéric MORAND	
SARCEY	Olivier LAROCHE		1			Daniel MULATON	1
SAUVAGES (LES)	Annick LAFAY	1				Laurent BAUD	
SAVIGNY	Christian MARTINON	1				Isabelle SEEMANN	
SEREZIN DU RHONE	Jules JOASSARD	1				Stéphane FAURE	
SIMANDRES	Thierry GAT	1				Nathalie PANSIOT	
SOUCIEU EN JARREST	Frédéric LOGEZ				1	Daniel ABAD	
SOURCIEUX LES MINES	Cédric PINCANON				1	Christian MONTCHARMONT	
SOUZY	Daniel MURE	1				Patrick VOLAY	
ST ANDRE LA COTE	Marc COSTE		1			Roger REYNARD	1
ST APPOLEINAIRE	Didier LACROIX	1				Claude MUNCH	
ST BONNET DE MURE	Jean-Marc JOVET	1				Vincent LIEVRE	
ST BONNET DES BRUYERES	Martine CARTILLIER				1	Yves CHARNAY	
ST BONNET LE TRONCY	Emmanuel BUSCHI	1				Jean-Philippe GINET	
ST CLEMENT DE VERS	Jean-Paul BALLOT		1			Patrick LARY	1
ST CLEMENT LES PLACES	Gilbert BLEIN				1	Daniel FOL	
ST CLEMENT SOUS VALSONNE	Auréli JANCENELLE	1				Pascaline RIVIERE	
ST CYR LE CHATOUX	Sylvain ROSSIGNOL				1	Johan LARRAS	
ST CYR SUR LE RHONE	Gilbert VAUDAINE	1				Stéphane RECORS	
ST DIDIER SUR BEAUJEU	Jean-Marc OSTLER	1				Pascal FAIVRE	
ST ETIENNE DES OULLIERES	Gérald DAVAL				1	Nathalie DUMAS	
ST ETIENNE LA VARENNE	Robert FARGEOT				1	Bruno FERRANT	
ST FORGEUX	Michel GIRERD				1	Gilles PUPIER	
ST GENIS L'ARGENTIERE	Gilbert MOSNIER		1			Joseph VOLAY	1
ST GEORGES DE RENEINS	Bernard GROSBOST				1	Christian DUGELAY	
ST GERMAIN NUELLES	Gérard PEILLON	1				Xavier RUEDIN	
ST IGNY DE VERS	Karim FARSI				1	Jean-Yves PHILIBERT	
ST JEAN DES VIGNES	Eric DUTRIEVOZ				1	Guy FRACHE	
ST JEAN LA BUSSIERE	Jean COUTURIER				1	Christophe DEPORTE	
ST JULIEN	Jean-Pierre BANDURSKI				1	Eric CASATI	
ST JULIEN SUR BIBOST	Cédric BLANC	1				Alain FARIOT	
ST JUST D'AVRAY	Stéphane CORGIER	1				Romain MAYNARD	
ST LAGER	Jean-Paul VARICHON				1	Pascal TISSOT	
ST LAURENT D'AGNY	Gilles FLEURY				1	Fabien BREUZIN	
ST LAURENT DE CHAMOUSSET	Yvan SIMON				1	Roger MAZARD	
ST LAURENT DE MURE	Jean-David ATHENOL		1			Julien FARDEL BRIOT	1
ST MARCEL L'ECLAIRE	Maurice DURDILLY	1				Serge GRACIA	
ST MARTIN EN HAUT	Bruno FAYOLLE				1	Jérôme SANGOUARD	
ST NIZIER D'AZERGUES	Grégory PEGUY				1	Dominiq MARTINS	
ST PIERRE DE CHANDIEU	Raphaël IBANEZ		1			Robert LEROY	1
ST PIERRE LA PALUD	Klaus SCHOHE		1			Cyril BOYAULT	1
ST ROMAIN DE POPEY	Jean-Michel COQUARD				1	Bruno BISSUEL	
ST ROMAIN EN GAL	Alain GERBAUD	1				Robert GELAS	
ST ROMAIN EN GIER	Roger SIMON				1	Cédric BELMONT	
ST SYMPHORIEN SUR COISE	Agnès GRANGE	1				Matthieu PAÏSSE	
ST VERAND	Jean-Jacques CORBIGNOT	1				Joël MORAND	
ST VINCENT DE REINS	Jean-Yves DURNERIN	1				Laurent NONY	

COMMUNE	TITULAIRES	Présent	Représenté par le suppléant	Représenté par pouvoir	Absent	SUPPLEANTS	Présent en représentation du Titulaire
STE CATHERINE	Lucien DERFEUILLE	1				Ghislaine DIDIER	
STE COLOMBE	Yves DELORME				1	Marc DELEIGUE	
STE CONSORCE	Emmanuel VINCENT				1	Bertrand GAULÉ	
STE FOY L'ARGENTIERE	Fabrice VENET				1	Olivier VIALON	
STE PAULE	Didier ROQUECAVE				1	Pascal MARGAND	
TALUYERS	Marc MIOTTO				1	Laurent NAULIN	
TAPONAS	Gérard CIMETIERE				1	Laurent MICHEAU	
TARARE	Bruno PEYLACHON			1		Alain PERONNET	
	Marcel COTTON	1					
	Philippe TRIOMPHE				1		
TERNAND	Philippe PEYROT	1				Michel LAHAIRE	
THEIZE	Bernard BOURBON	1				Vincent LAVERRIERE	
THIZY LES BOURGS	Pascal VIGNON	1				Bernard PEILLON	
THURINS	Noël FAURE		1			Philippe GROSSIORD	1
TOUSSIEU	Florian MERCIER	1				Claude HUMBERT	
TREVES	Erik CHAPELLE	1				Christophe LACHAUD	
TUPIN SEMONS	Daniel JAMET	1				Jean DEGACHE	
VAL D'OINGT	Jean-Yves GRANDCLEMENT				1	Pascal PAPILLON	
VALSONNE	Georges DUMAS				1	Jean-Yves ROSSET	
VAUGNERAY	Sandrine ARNAUD	1				Christian NEUVILLE	
VAUX EN BEAUJOLAIS	Jean-Charles PERRIN				1	Alain ARNAUD	
VAUXRENARD	Sixte DENUELLE				1	Cyril POURREYRON	
VERNAY	Philippe PERRET				1	Pascal SIMONET	
VILLE S/ JARNIOUX	Gaëtan LIEVRE				1	Pascal LAURENT	
VILLECHENEVE	Cédric MOREL				1	Claude SARCEY	
VILLEFRANCHE S/SAONE	Didier MOULIN	1				Aloïs HAMM	1
	Isabelle GAVEL				1	Béatrice BERTHOUX	
	Alexandre PORTIER		1				
	Pascale REYNAUD	1					
	Olivier MANDON				1		
VILLIE MORGON	Olivier PASCAL	1				Olivier HÉMET	
VINDRY SUR TURDINE	Alain GERBERON	1				Jean-Robert LAGOUTTE	
YZERON	Olivier AIGLON	1				Fabrice FOURDIN	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS	Thierry DUBUIS				1	Sandrine AUQUIER	
	Jack CHEVALIER			1		Françoise BERGAME	
COMMUNAUTE DE COMMUNES SAÔNE BEAUJOLAIS	Jérémy THIEN		1			Daniel FAYARD	
	Didier JAFFRE			1		René THEVENON	1
<b>TOTAL</b>		<b>83</b>	<b>25</b>	<b>5</b>	<b>101</b>		<b>25</b>

5 POUVOIRS
Jean-Yves PERRET (Bully) représenté par Gilles PEYRICHOU (L'Arbresle)
Alain ROLLAND (Chaussan) représenté par Roger REYNARD (Saint André la Côte)
Bruno PEYLACHON (Tarare) représenté par Marcel COTTON (Tarare)
Jack CHEVALIER (CCEL) représenté par Jules JOASSARD (Sérézin du Rhône)
Didier JAFFRE (CCSB) représenté par Didier MOULIN (Villefranche-sur-Saône)

**Sur un effectif global de 214 délégués titulaires en exercice**

**Secrétaire de séance : Bernard JAMBON (Gleizé)**

## 7 personnes assistaient également à la réunion :

Jean-Pierre LIOBARD (Suppléant de Civrieux-d'Azergues)

Arnaud CORDIER (Suppléant de Colombier-Saugnieu)

Frédéric MICHAUD (Suppléant de Les Haies)

Jean-Yves FAYET (Suppléant de Lucenay)

Denis DABONOT (Suppléant de Poule-les-Echarmeaux)

Adrien PERRON (Suppléant de Regnié-Durette)

Jean DEGACHE (Suppléant de Tupin-Semons)

## Pour les services du SYDER, étaient présents :

M. HUSSON, Directeur Général des Services

Mme CHASSAING, Assistante de la Direction et de la Présidence

Mmes MAREY et PHALIPPON, Service Finances et RH

M. BATS, Service des affaires juridiques et assemblées

Mmes BLOT et PETIT, Service Communication

M. KERNEÏS, Responsable Gouvernance et stratégie énergétique territoriale, Concessions et achats d'énergies

MM. DESREUMAUX, SOUBRILLARD, POULARD, BATIT, BEGGUI, BENEDDEB, BERLAND, CHESA,

FLORIN, GARRIGUES, JANIN, LACHIZE, LACOUR, LACROIX, SOUL, Services Techniques

MM. VANDENBERGHE, BONARDI, FLORES, HAMMOUMI, LANDREIN, SOMER, Services Energies

Mmes GUILLOT et SIMEANT, Assistantes administratives



# ORDRE DU JOUR

## **POINTS GENERAUX**

Rapport d'activités du Président  
Désignation du secrétaire de séance  
Approbation du procès-verbal du comité du 20 juin 2023

## **POINTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS**

Budget principal – Actualisation des AP/CP 2023 et AE/CP 2023

## **GAZ**

Approbation du contrat de concession de la distribution publique de Gaz

## **COMPETENCE IRVE**

Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables » de communes (AMBERIEUX-D'AZERGUES, LUCENAY)

## **ORGANISATION DU SYNDICAT**

Organisation du prochain comité syndical

## **QUESTIONS DIVERSES**

# RELEVÉ DES DEBATS

## RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT

---

« Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Je vous remercie de votre présence.

Depuis le comité du 20 juin dernier, j'ai mené diverses activités et réunions dans le cadre de mes fonctions de Président du SYDER :

### TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de la création de la société « Solaire du Rhône » issue de l'AMI Puissance, plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les entreprises du groupement retenu, les élus référents SYDER et les services du SYDER concernés.

J'ai présidé les assemblées spéciales des Collectivités et des EPCI de la SEM SOLEIL et assisté à l'assemblée générale de la SEM SOLEIL.

Sur invitation de Madame la Préfète pour participer au Comité départemental et métropolitain de la transition énergétique du Rhône, j'ai présenté à l'assistance l'actualité du SYDER, dont l'AMI Puissance.

### ENEDIS / GRDF

J'ai rencontré les commissaires de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) avec les services et Christian ESCALLIER du cabinet KLOPFER.

J'ai rencontré Patrick LYONNET, Directeur Régional d'ENEDIS dans le cadre des négociations pour le contrat de concession Electricité.

J'ai également échangé à plusieurs reprises avec Frédéric MARTIN, Directeur adjoint de GRDF sur le projet de contrat de concession Gaz qui va vous être soumis à approbation dans un moment.

### INSTANCES DU SYDER

Dans le cadre des instances du SYDER, j'ai présidé plusieurs réunions :

- Une première réunion d'information de la commission Concessions Electricité et Gaz créée au comité du mois de juin pour évoquer les avancées des négociations en cours pour le renouvellement des contrats de concessions Electricité et Gaz.
- Une commission des Vice-présidents pour un point sur les finances, la démarche performancielle, la préparation du Comité de ce soir.
- Une réunion du Bureau syndical qui a eu lieu juste avant ce comité, précédée d'une Commission d'Appels d'offres. Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité :
  - Augmentation de la participation du SYDER aux frais de transport en commun des agents
  - Attribution du marchés de « Fournitures de bornes de recharges de véhicules électriques à faible et moyenne puissance pour le compte du SYDER »

### RELATIONS EXTERIEURES

A la demande du Président du Département du Rhône, Christophe GUILLOTEAU, j'ai présenté l'actualité du SYDER lors de la conférence des Présidents d'EPCI, à laquelle m'accompagnaient Pascal LEBRUN, Sylvain SOTTON et les services du SYDER.

Accompagné de Michel GOUGET et Pascal LEBRUN, j'ai rencontré Madame la Préfète, Vanina NICOLI pour évoquer les différents dossiers du SYDER (contrat de concession, demandes de subvention, etc...).

J'ai participé à une réunion des Présidents de TEARA le 30 juin dernier organisée par le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal. Les sujets suivants ont été abordés :

- Contrat de concession
- Convention avec la Région Auvergne Rhône Alpes
- Achat d'énergie, Bilan Fonds Vert

J'ai participé à un Conseil d'orientation des AODE organisé par la FNCCR lors duquel ont été abordés différents sujets, notamment l'immobilisation des biens concédés et une restitution des travaux avec les concessionnaires ENEDIS et GRDF. J'ai également participé à une demi-journée d'études Energie à la FNCCR.

J'ai échangé avec Eric PEYROL de l'Université Lyon 1 sur l'élaboration de la convention de partenariat entre nos 2 structures.

Je me suis rendu à Toulouse, avec Sylvain SOTTON et Xavier DESREUMAUX, pour rencontrer des représentants de Toulouse Métropole pour une présentation par Bouygues Energies&Services de leur solution de bornes de recharge de véhicules électriques.

J'ai rencontré différents partenaires dans le cadre des missions du SYDER, notamment Laurent GROLEAU, Directeur de TotalEnergies, Cécile GEORGES de l'Union Française de l'Éclairage (UFE).

## RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre des différents recrutements en cours, j'ai fait plusieurs entretiens pour les postes de Responsable Administratif et Financier, Responsable des affaires juridiques et assemblées, Responsable des Systèmes d'Information...

Et dernièrement, de nouveaux collaborateurs ont intégré le SYDER :

- Le 31 juillet, Dorian JANIN en tant que Chargé de travaux ;
- Le 17 août, Laurent SOMER en tant que Chargé d'études et d'animation en chaleur renouvelable ;
- Le 1<sup>er</sup> septembre, Benoît HUSSON en tant que Directeur Général des Services ;
- Le 11 septembre, Chahine BENEDDEB en tant que Chargé de Performance Energétique ;
- Le 18 septembre, Guillaume GIRODET en tant qu'alternant au service Performance énergétique.

Je vous remercie de votre attention. »

Je vous propose maintenant de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

## DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

---

Malik HECHAÏCHI propose de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

Bernard JAMBON, délégué titulaire de la commune de Gleizé, se porte candidat.

Malik HECHAÏCHI consulte l'assemblée sur cette candidature.

**Personne ne s'opposant à cette désignation, Bernard JAMBON est désigné secrétaire de séance.**

## APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE DU 20 JUIN 2023

Malik HECHAÏCHI demande à l'assemblée si le procès-verbal de la séance du 20 juin 2023 appelle des observations.

Aucun délégué ne se manifestant pour prendre la parole, le Président soumet ce procès-verbal au vote.

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	113
Nombre de voix pour :	113
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

**Le comité syndical, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du Comité du 20 juin 2023.**

## POINTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS

### - Budget principal – Actualisation des AP/CP 2023 et AE/CP 2023

#### • Les AP/CP :

Didier MOULIN, Vice-président aux Finances rappelle que selon l'article L. 2311-3, 1° du code général des collectivités territoriales, les dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées peuvent être engagées par des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP), qui sont seuls pris en compte dans le calcul de l'équilibre budgétaire.

Cette procédure permet d'éviter d'inscrire au budget l'intégralité des opérations pluriannuelles et de leur financement, d'améliorer la visibilité des opérations soumises au vote de l'assemblée délibérante. Elle évite en outre d'encombrer l'équilibre budgétaire d'emprunts inutiles, et optimise le taux de réalisation des équipements.

Selon l'article R. 2311-9 du CGCT, chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants.

Il est proposé au Comité syndical l'actualisation de quatre autorisations de programme, se déclinant chacune en crédits de paiement sur les prochaines années.

Les montants prévus aux crédits de paiement du 3 janvier 2023 étaient provisoires et doivent être réajustés suite à la reprise définitive du résultat 2022 et son compte administratif.

Autorisations de programme Dépenses			Crédits paiement	Echéancier prévisionnel de réalisation				
Nom de l'AP	AP	Montant de l'AP actualisé	2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Superchargeurs IRVE 2023	2022	3 905 640,00 €	- €	500 000,00 €	2 000 000,00 €	1 405 640,00 €		
Démarche Performancielle - Eclairage	2022	42 849 540,00 €	278 737,71 €	12 000 000,00 €	18 000 000,00 €	12 570 802,29 €		
Démarche Performancielle - Télégestion	2022	33 368 544,00 €	3 729,00 €	3 000 000,00 €	5 000 000,00 €	25 364 815,00 €		
Géoréférencement	2022	3 200 000,00 €	- €	- €	500 000,00 €	900 000,00 €	900 000,00 €	900 000,00 €

Pour mémoire :

Autorisations de programme Recettes			Echéancier prévisionnel de réalisation		
Nom de l'AP	Année de l'AP	Montant de l'AP actualisé	CP 2022	CP 2023	CP 2024
Emprunt Intracting	2022	30 000 000,00 €	12 000 000,00 €	10 000 000,00 €	8 000 000,00 €

- **Les AE/CP :**

En application de l'article L. 2311-3, II du CGCT, la section de fonctionnement peut elle aussi comprendre des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP).

Il est rappelé que le SYDER a mis en place une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget de la Régie SYDER Chaleur sur deux exercices budgétaires, 2023 et 2024 en autorisation d'engagement :

Pour mémoire :

Autorisation d'engagement			Echéancier prévisionnel de réalisation	
Nom de l'AP	Année de l'AP	Montant de l'année votée	CP 2023	CP 2024
Subvention d'équilibre	2023	500 000,00 €	370 000,00 €	130 000,00 €

Personne ne souhaitant prendre la parole, Didier MOULIN procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice : 214  
 Nombre de votants : 113  
 Nombre de voix pour : 113  
 Nombre de voix contre : 0  
 Nombre d'abstention : 0

***Le comité syndical, à l'unanimité,***

- ⇒ Révise la répartition des crédits de paiement pour les autorisations de programme de 2023,
- ⇒ Prend acte de la répartition des crédits de paiement tels que mentionnés dans le rapport liminaire.

**GAZ**

---

- Approbation du contrat de concession de la distribution publique de Gaz

Le Président rappelle que GRDF n'a pas accepté le projet de contrat proposé par le SYDER le 14 juin 2022 et a également refusé de signer l'avenant de prolongation modifiant uniquement la durée du contrat. De ce fait, depuis le 24 juin 2022, il n'existe plus de contrat de concession entre le SYDER et GRDF.

Compte tenu de ce qui précède, le SYDER et GRDF se sont accordés pour reprendre les négociations qui ont permis d'aboutir au projet de contrat de concession sur les bases du nouveau modèle 2022 de la FNCCR et France Urbaine, comprenant une convention de concession, un cahier des charges et ses annexes, une convention de partenariat, tels que présentés en séance (voir en annexe l'extrait du diaporama). Le projet de contrat de concession Gaz est en ligne sur l'espace Adhérents du site Internet du SYDER.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, Malik HECHAÏCHI procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice : 214  
 Nombre de votants : 113  
 Nombre de voix pour : 112  
 Nombre de voix contre : 1  
 Nombre d'abstention : 0

***Le comité syndical, à la majorité,***

- ⇒ Approuve le projet de contrat de concession pour le service public de la distribution de gaz présenté en séance,
- ⇒ Charge le Président d'effectuer, en accord avec GRDF, les dernières mises au point et de signer la convention de concession, le cahier des charges et ses annexes, ainsi que la convention de partenariat.

## COMPETENCE IRVE

---

- Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables » des communes de AMBERIEUX-D'AZERGUES et LUCENAY

Sylvain SOTTON, Vice-président à l'électromobilité rappelle que l'article L.2224-37 du code général des collectivités territoriales dispose qu'une commune peut transférer à une autorité organisatrice de distribution publique d'électricité, telle le SYDER, la compétence communale relative à la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Les statuts du SYDER, fixés par arrêté préfectoral, précisent que celui-ci propose à ses communes adhérentes, outre la compétence obligatoire d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, des compétences optionnelles diverses telles que l'éclairage public, la distribution publique de gaz, la production de chaleur et distribution publique de chaleur, ainsi que, depuis mai 2017, cette compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ».

Il rappelle au comité que, conformément à ces statuts, l'adhésion d'une commune à une compétence optionnelle proposée par le Syndicat se fait sur demande de la commune, et devient effective après délibérations concordantes du conseil municipal et du comité syndical, entérinées par arrêté préfectoral.

Il expose la demande des communes de Ambérieux-d'Azergues et Lucenay relatives à leur adhésion à la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ».

Ces adhésions se font dans le cadre du plan de déploiement des infrastructures de charge de véhicules électriques et hybrides mis en œuvre par le SYDER sur le territoire rhodanien et précise que, dans le cadre de ces adhésions, il n'y aura pas de biens mis à la disposition du SYDER par ces communes pour l'exercice de cette compétence, ni aucun contrat en cours dont le Syndicat devrait reprendre l'exécution.

*S'agissant d'une affaire mise en délibération au titre de la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables », il est précisé que, conformément aux statuts du SYDER, seuls les délégués représentant les communes et EPCI adhérent à cette compétence prennent part au vote.*

Personne ne souhaitant prendre la parole, Sylvain SOTTON procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de votants :	36
Nombre de voix pour :	36
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

***Les membres du comité syndical adhérent à la compétence optionnelle IRVE, à l'unanimité, acceptent l'adhésion des communes de Ambérieux-d'Azergues et Lucenay à la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ».***

## ORGANISATION DU SYNDICAT

---

- Organisation du comité syndical du 28 novembre 2023

Sandrine ARNAUD, Vice-présidente à la Communication informe le Comité syndical que selon l'article 10 du règlement intérieur du SYDER, il convient de définir par délibération le lieu, autre que le siège du syndicat, dans lequel se réunira la future assemblée délibérante.

Elle propose au Comité syndical que la prochaine assemblée délibérante du 28 novembre 2023 se réunisse sur le territoire de la Communauté de communes de Beaujolais Pierres Dorées, et l'informe que le Président se chargera de trouver la salle idoine.

Personne ne souhaitant prendre la parole, Sandrine ARNAUD procède au vote. Les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de délégués en exercice :	214
Nombre de votants :	113
Nombre de voix pour :	113
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstention :	0

***Le comité syndical, à l'unanimité, approuve la proposition de la tenue de sa réunion du 28 novembre 2023 sur le territoire de la Communauté de communes de Beaujolais Pierres Dorées.***

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

- Question écrite de Lucien POURCHOUX, délégué titulaire de Morancé

Il demande si le SYDER est en mesure d'indiquer le tarif de l'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### **Réponse du SYDER**

Hervé KERNEÏS rappelle que pour 2022, le SYDER avait pu négocier des prix en-dessous du Tarif Réglementé de Vente (TRV) de l'énergie. Les 90 membres du groupement avaient donc basculé l'ensemble des points de livraison inférieurs à 36 kVA puisque les prix étaient plus bénéfiques.

Une consultation a été lancée en 2022, pour les années 2023, 2024 et 2025, mais en pleine crise énergétique. Les prix 2023 ont malheureusement subi une augmentation significative, malgré la stratégie d'achat mise en place par le SYDER pour limiter cette hausse.

Une nouvelle stratégie d'achat a été mise en place dès début janvier 2023 pour les années 2024 et 2025. A ce jour, l'ensemble des achats pour 2024 a été réalisé : le 13 janvier, le 28 avril, le 19 mai, le 6 juin et le 8 juin 2023, avec une moyenne d'achat sur le marché de 179,30 €/MWh.

A ce jour, il n'est pas possible de donner le tarif définitif pour 2024 car l'écrêtement ARENH n'est pas encore connu. A l'issue du guichet ARENH entre le 1<sup>er</sup> et le 30 novembre 2023, après connaissance du volume global d'électricité dont les fournisseurs alternatifs ont besoin en 2024, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE ) annoncera le taux d'écrêtement pour l'année concernée.

Les prix définitifs 2024 seront transmis aux adhérents première quinzaine de décembre. Selon les estimations des services du SYDER, l'évolution des prix 2024 par rapport à 2023 pour les points de livraison de type Batiment serait de -40% environ (Estimation moyennée sur l'ensemble du périmètre du groupement d'achat porté par le SYDER).

## **SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DES CENTRALES VILLAGEOISES ET LES SOCIETES CITOYENNES DE PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE**

---

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne se manifestant pour prendre la parole, le Président remercie l'ensemble des délégués de leur présence et lève la séance à 20 h 00.

# ANNEXE

- Extrait du diaporama relatif à la présentation du contrat de concession Gaz  
*(Le projet de contrat de concession Gaz est en ligne sur l'espace Adhérents du site Internet)*

# 3. Gaz

Approbation du contrat de concession  
de la distribution publique de Gaz

# Contrat de Concession GAZ

## Historique des relations

Déc. 2020

**Début de la négociation** du contrat de concession avec GRDF (signé en 1997 pour 25 ans).

Mai 2022

**Envoi d'un projet de contrat** par le SYDER sur la base du modèle 2010

2022

**Reprise des négociations** sur la globalité des thèmes (Bilans, SDI/PPI, Transition énergétique et écologique, ...)

Juin 2022

**Fin du contrat de concession** qui liait GRDF et le SYDER depuis 25 ans

2020-2021

**Etablissement des études de bilans** (techniques, financiers et comptables) de fin de contrat

Avr. 2022

**Posture de fermeture de GRDF** sur les sujets des Bilans techniques, comptables et financiers et de la Transition énergétique et écologique

2023

**Mise au vote 19 septembre 2023 du nouveau contrat :**

- Négociation d'une annexe « Transition énergétique »
- Négociation d'une annexe « Recherche et développement pour la filière bois »

# Contrat de concession Gaz

## PREAMBULE

- Le **Contrat de Concession**, ainsi que les discussions qui ont précédé sa conclusion, s'inscrivent dans le cadre juridique actuel, régissant le service public de distribution de gaz
- Rédigé sur la base du **modèle national 2022**, établi suite aux échanges entre la FNCCR, France Urbaine et les représentants de GRDF
- Objectif de ce cadre national : **s'adapter aux besoins spécifiques locaux et aux particularités propres** à la Concession (sécurité, qualité du service, gouvernance et transition écologique).

# Contrat de concession Gaz

## Le SYDER « Autorité Concédante »

- **Négocier et conclure** avec le Concessionnaire le contrat de Concession de distribution publique de gaz sur son territoire
- **Exercer le contrôle du bon accomplissement des missions du service public** fixées par le cahier des charges
- **Faire** du présent Contrat de Concession **un cadre adapté au service et aux objectifs en matière de développement durable et de transition énergétique** sur son territoire.

# Contrat de concession Gaz

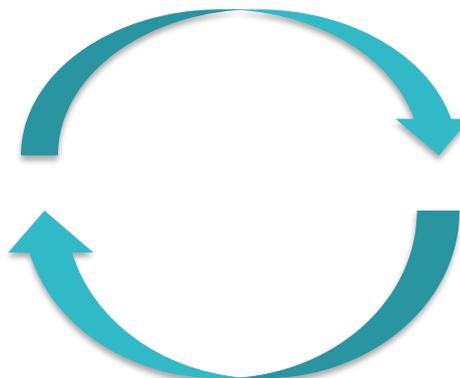
## GRDF « le Concessionnaire »

- Exercer **un droit exclusif** dans sa zone de desserte,
- Assurer l'**exploitation, l'entretien** et le **développement** des réseaux
- Définir et mettre en œuvre les **politiques d'investissement et de développement** des réseaux
- Exercer la **maîtrise d'ouvrage**
- Percevoir auprès des utilisateurs du réseau un **tarif destiné à rémunérer les obligations** mises à sa charge.
- Assurer les **missions et obligations de service public** (code de l'énergie, code général des collectivités territoriales..)

# Contrat de concession Gaz

Confie la gestion du service public de distribution de gaz sur son territoire.

Autorité  
concedante



Concessionnaire

Veille à la sécurité, à la qualité du service, à la gouvernance et à la transition écologique.



# Contrat de concession Gaz

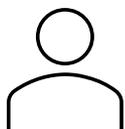
## SERVICE CONCEDE EN CHIFFRES (Chiffres 2022)

La Concession s'étend à tous les ouvrages, **biens meubles et immeubles et installations**, nécessaires au Service de distribution publique concédé.



**29 426**

compteurs  
domestiques actifs



**30 799**

clients



**886,2 KM**

Longueur totale du réseau

- Dont réseau **basse pression 2,8 km**
- Dont réseau **moyenne pression 883,4 km**
- **695 GWH** d'énergie acheminée

# Contrat de concession Gaz

## Clauses spécifiques négociées

### ➤ REDEVANCE R1

Période intercalaire traitée via une redevance exceptionnelle

### ➤ REDEVANCE R2

Evolution possible du Contrat dans l'hypothèse de modification du code de l'énergie

### ➤ SERVICE AUX CLIENTS FINALS

Obligation du concessionnaire de rendre compte à l'Autorité Concédante dans le compte rendu annuel d'activité

### ➤ GESTION DES RISQUES INDUSTRIELS

Discussion annuelle de la politique de gestion du risque industriel sur des thèmes convenus préalablement d'un commun accord.

### ➤ PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT (PPI)

Report des quantités non-réalisées sur le PPI suivant

# Contrat de concession Gaz

## Clauses spécifiques négociées

### ➤ DONNEES CARTOGRAPHIQUES

Elaboration et maintien d'un fond de Plans Corps de Rue Simplifiés (PCRS), très grande échelle de type imagerie Aérienne, avec engagement d'accompagnement de GRDF.

### ➤ TRANSITION ENERGETIQUE

Contribution financière maximale GRDF de 0,5 % du chiffre d'affaires du Contrat par an sur la durée du Contrat afin de réaliser les actions définies.

### ➤ RACCORDEMENT DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION DE BIOMETHANE OU AUTRES GAZ RENOUVELABLES

Possibilité de modifier le cas échéant les dispositions du Contrat de Concession, par avenant pour intégrer toute évolution législative ou réglementaire permettant d'injecter d'autres Gaz renouvelables

# Contrat de concession Gaz

## Clauses spécifiques négociées

### ➤ ECHEANCE DE FIN DE CONTRAT

Accord des parties pour supprimer la clause de Fin de service

### ➤ ECHEANCE DU CONTRAT

Accord des parties pour supprimer la clause Conséquences financières

### ➤ ELEMENTS DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE LA CONCESSION (CRAC)

Transmission annuelle du montant des provisions constituées au cours de l'année pour le renouvellement des biens mis en concession, du montant des provisions utilisées au cours de l'année et du solde de ces provisions.

### ➤ DONNEES MISES A DISPOSITION DE L'AUTORITE CONCEDANTE POUR L'EXERCICE DE SES COMPETENCES

Transmission Fonds de caducité (amortissements de caducité cumulés) par ouvrage transmis lors des audits de contrôle.

# Contrat de concession Gaz

## GOVERNANCE DES INVESTISSEMENTS (SDI/PPI)

Le dispositif de gouvernance se décline comme suit :

- un **schéma directeur d'investissements** correspondant à une vision prospective, à la fois qualitative et quantitative sur la durée du Contrat, des évolutions prévisionnelles du Réseau (SDI)
- des **programmes pluriannuels d'investissements** correspondant à une déclinaison à moyen terme du Schéma Directeur (PPI)
- des **programmes annuels d'investissements** en déclinaison de chacun des Programmes Pluriannuels

# Contrat de concession Gaz

## LE SCHEMA DIRECTEUR (SDI)

Le SDI ainsi que les PPI et Programmes Annuels prennent en compte, dans **le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les orientations nationales, régionales et locales** qui s'imposent au Concessionnaire et à l'Autorité Concédante en matière :

- d'investissement,
- de qualité d'alimentation et de service,
- d'efficacité énergétique,
- de développement des énergies renouvelables
- d'aménagement du territoire (notamment celles fixées par les schémas de planification applicables sur le territoire de la Concession)

*Le SDI présente une évaluation financière de l'ensemble des investissements.*

# Contrat de concession Gaz

## PROGRAMMES PLURIANNUELS (PPI)

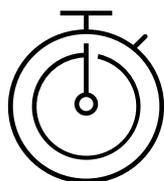
Chaque Programme Pluriannuel décline les ambitions du Schéma Directeur, ainsi que les objectifs assortis d'engagements pour les Programmes Spécifiques.

Chaque PPI comporte :

- une **actualisation du diagnostic technique** des ouvrages de la Concession ;
- une **actualisation des éléments de prospective**, établis dans le cadre du Schéma Directeur ;
- une **présentation des investissements prévisionnels** en déclinaison des ambitions du Schéma Directeur ;
- pour les Programmes Spécifiques, le détail des engagements quantitatifs du Concessionnaire (par ex. linéaires renouvelés, ouvrages construits, etc.), les estimations financières qui s'y rattachent, ainsi que les indicateurs de suivi de réalisation de ces objectifs d'investissements.

# Contrat de concession Gaz

SDI/PPI EN CHIFFRES



Durée du contrat  
**20 ans**



- Un plan d'investissement de **17,53 M€**, dont **4,58 M€** sur la période du **1<sup>er</sup> PPI**
- **3,7 M€** pour les **3 PPI** suivants

# Contrat de concession Gaz

## DISPOSITIONS LOCALES NEGOCIEES

Des modalités spécifiques à la concession en application de certains articles du cahier des charges ont été définies,

- Transmission des **données cartographiques détaillées** ;
- Transmission des **données de consommation** ;
  - Données individuelles des bâtiments
  - Données agrégées à la maille IRIS (ou commune, EPCI) en accès libre via l'Open Data GRDF
  - Données individuelles (particuliers, entreprises, collectivités), si consentement des usagers
- Surveillance et maintenance du réseau ;
  - la liste des rues (ou tronçons de rue) en retard de surveillance par rapport à la réglementation en vigueur à l'année N ;
  - une revue spécifique des incidents majeurs ayant fait l'objet d'une communication dans le cadre du process « InfoCoupure » avec précision sur la typologie des ouvrages impactés (type, matière, diamètre).

# Contrat de concession Gaz

## PLANS D' ACTIONS POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE

### **Accompagnement** des collectivités dans la transition énergétique des territoires

Actions s'insérant dans la continuité de contribution du Concessionnaire aux actions et aux engagements du SYDER en faveur de la transition énergétique pour :

- Permettre aux usagers de la concession de bénéficier d'une énergie moins / peu carbonée
- Sensibiliser les usagers aux économies d'énergie
- Développer la production de gaz vert sur le territoire (biométhane, méthane de synthèse),
- Favoriser l'usage du biométhane en accompagnant la collectivité sur la mobilité GNV

# Contrat de concession Gaz

## PLANS D' ACTIONS POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Synthèse des AXES et Actions négociées de la première période quinquennale :

### AXE n°1

- Accroître la performance énergétique des bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels - Vers un Territoire Zéro fioul

### AXE n°2

- Favoriser le développement du GNV / bioGNV et des stations d'avitaillement

### AXE n°3

- Accompagnement au développement des Gaz verts

# Contrat de concession Gaz

## CONVENTION DE PARTENARIAT R&D – Stockage CO<sup>2</sup> Bois

**Lancement par GRDF d'un appel à projet en 2022 sur la thématique des technologies de capture de carbone – stockage – utilisation.**

- Procédé de séchage du bois consistant à évaporer l'eau qui est présente sous forme liquide à l'intérieur du matériau et à la remplacer par du CO<sub>2</sub>
- Souhait du SYDER et GRDF de développer ce procédé, valoriser le CO<sub>2</sub> biogénique émis par les méthaniseurs, tout en apportant de la valeur au bois produit sur le territoire du SYDER

# Contrat de concession Gaz

## CONVENTION DE PARTENARIAT – Stockage CO<sub>2</sub> Bois

### Dans le cadre de la Convention, le **SYDER** s'engage à :

- Aider GRDF à **identifier et valider un site** permettant s'intégrant dans un environnement propice à l'exploitation du bois qui permette la mise en place du prototype ;
- Communiquer à GRDF le nom du propriétaire de ce site ;
- Accompagner GRDF tout au long de l'expérimentation dans le cadre des relations avec les autorités publiques et la Partie Prenante ;
- Respecter la clause de confidentialité.

### Dans le cadre de la Convention, **GRDF** s'engage à :

- **Prendre en charge le financement** de la réalisation et de la livraison du prototype sur le site de la Partie Prenante qui sera choisie par le SYDER ;
- Assurer avec une société spécialisée dans le stockage de CO<sub>2</sub> la mise en route du prototype et le suivi de l'expérimentation durant toute la durée de la Convention ;
- Valider l'origine du CO<sub>2</sub> stocké au cours de l'expérimentation ;
- Respecter la clause de confidentialité.

## Contrat de concession Gaz

### Délibération

#### Le comité syndical

- ⇒ **Approuve** le contrat de concession de la distribution publique de gaz tel que présenté en séance.
- ⇒ **Autorise** le Président à signer tous les documents y afférents.

Projet de délibération mis à disposition sur le portail  
adhérents du site [www.syder.fr](http://www.syder.fr)

